

OUVERTURE D'UN DISPOSITIF D'AUTO-REGULATION

Qu'est-ce que le DAR ?

Le Dispositif d'Auto Régulation s'adresse à des enfants diagnostiqués porteurs de troubles du spectre autistique entre 6 et 11 ans et en capacités de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire avec l'accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire.

Il est porté conjointement par l'éducation nationale, le médico-social et la municipalité. En d'autres termes, il est le fruit d'une collaboration entre l'équipe pédagogique, des professionnels d'un établissement spécialisé ainsi que des agents du périscolaire.

Dans le cas présent, l'équipe du DAR est donc formée par une enseignante spécifiquement affectée, une éducatrice à temps plein, ainsi que d'une psychologue et une psychomotricienne à 20%, ces trois professionnelles étant salariées de l'Institut Médico Educatif (I.M.E) FANDGUELIN de St Jacut les Pins.

Si le DAR est destiné à un public ciblé, il se présente comme un bénéfice pour les autres enfants de l'école. Ainsi il offre la possibilité d'aborder les questions inhérentes à l'accueil de jeunes en situation de handicap telle que l'acceptation de la différence et la tolérance, et ce à travers la découverte, la connaissance, le partage, l'aide etc....

Comment cela se passe ?

C'est une inclusion au sein des classes, de la restauration scolaire, et du périscolaire, avec un accompagnement individualisé.

Pour cette année, il est prévu l'accueil de trois enfants à l'école des Tournesols.

L'accompagnement se déroule en co-intervention entre l'enseignante dédiée et l'équipe du DAR. Après étude des besoins et accord des parents, d'autres enfants pourront possiblement bénéficier de l'intervention du DAR.

